ZOOM SUR L'ÉLAGAGE













L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an." L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Comment ça marche?

Techniques d'élagage

Les travaux d'élagage réalisés avec les techniques traditionnelles sont longs et difficiles. C'est pourquoi, ERDF expérimente la «girafe» et «l'élagage héliporté».

Expérimentation de l'élagage par «girafe»

La «girafe» est un engin doté d'une scie circulaire placée à l'extrémité d'un mât télescopique pouvant atteindre une hauteur de 22 mètres. Cette méthode est 5 fois plus rapide que les techniques classiques. Elle permet d'élaguer environ 1 km de ligne par jour.

Expérimentation de l'élagage par helicoptere

Pour les zones difficiles d'accès où les moyens conventionnels sont peu appropriés, cette technique a un rendement très élevé : alors qu'il faut en moyenne un mois pour élaguer 4 à 5 km avec les techniques traditionnelles, une seule intervention par hélicoptère permet d'élaguer

Les nouvelles techniques complètent l'élagage traditionnel. Ainsi, les élagages sont de plus en plus performants et garantissent chaque jour une meilleure qualité de l'acheminement électrique.

Girafe ▼

Élagage héliporté ▼

30000 km

C'est la longueur de lignes élaguée





Que dit la réglementation?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages ».

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si les trois conditions suivantes sont réunies

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique ;
- les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- · l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située

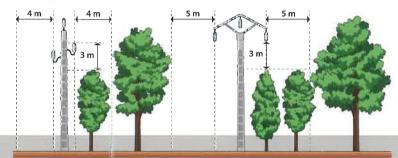
Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisations ineris fr

Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF II est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



Isolateurs rigides

Isolateurs suspendus

Lignes haute tension (HTA)

Attention: les distances varient selon les types de lignes.

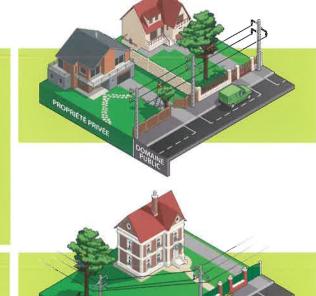
basse tension (BT)

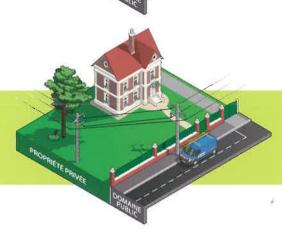
Lignes basse tension (BT)

En agglomération

des lignes.

Hors agglomération





ERDF demande que

l'élagage soit réalisé en

augmentant d'au moins

prévues à la construction

un mètre les distances

Direction de la communication - Conception : humancom - Crédits photo : Médiathèque ERDF - DOC 338

Les distances de sécurité



Les règles de sécurité

A respecter aux abords des lignes électriques

- Ne iamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service « dépannage » d'ERDF.
- · Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'ERDF au **09 726 750** suivi des deux chiffres de votre département.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur: www.erdf.fr



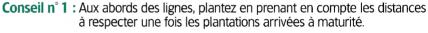
- ▲ Câble électrique isolé

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : «la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne».

 Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Reseau	Cáble nu	Cable Isole
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)





Conseil n° 2: Entretenez régulièrement votre végétation.

Conseil n° 3 : Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur: http://www.erdf.fr/Elagage en toute securite

ERDF "ON-LINE" Découvrez nos actualités et nos vidéos sur 👔 www.facebook.com/erdfofficiel, 🏏 twitter.com/erdfofficiel, Youtile www.youtube.com/user/comerdf









ERDF - Electricité Réseau Distribution France Tour Winterthur | 92085 Paris La Défense cedex

www.erdf.fr

ERDF - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros - R.C.S. Nanterre 444 608 442